

Publié le 27 avril 2023

## Malgré la crise énergétique, la Sem GEG de Grenoble maintient le cap

Le groupe GEG, Sem grenobloise d'exploitation et de distribution du gaz, a récemment tenu son conseil d'administration. L'occasion pour les administrateurs de se réjouir des engagements tenus tout au long de l'année 2022, notamment en matière d'actions solidaires et d'impact positif sur l'environnement.



Dans un communiqué, [le groupe GEG](#) rappelle que « 2022 a été marquée par une crise énergétique sans précédent, avec une tension extrême sur les marchés de l'énergie, tant en matière de prix très élevés que de volatilité ». Une crise qui fortement impacté les offres de marchés pour les clients entreprises et collectivités locales et plus modérément les tarifs réglementés de vente pour les clients particuliers et petits professionnels, grâce aux boucliers tarifaires. Dans un tel contexte, GEG a souhaité renforcer ses engagements pour le territoire grenoblois. Figure désormais dans ses statuts une raison d'être qui fixe un cap et une ambition à ses activités. « **Tracer ensemble la voie d'une énergie solidaire et renouvelable, au cœur des Alpes et dans les territoires** », tel est le crédo sur lequel GEG n'entend pas déroger.

### 38 M€ investis pour préparer l'avenir

**Le renforcement de la solidarité** vis-à-vis de ses clients et la **préservation de l'environnement** se sont traduits de plusieurs manières concrètes. Le groupe a ainsi investi environ 38 millions d'euros pour préparer

l'avenir : 25 millions d'euros dans la construction d'ouvrages de production renouvelable ; 10 millions d'euros dans la modernisation des réseaux électriques et gaz et, la pose de compteurs communicants (66.000 ont été installés) ; 2 millions d'euros dans les systèmes d'information et l'immobilier ; 1 million d'euros dans le développement de la mobilité durable.

## Le bouclier tarifaire a tenu le choc

Par ailleurs, le bouclier tarifaire a été financé à hauteur de 34 millions d'euros. « Il s'agit de **la contribution des énergies renouvelables produites par le Groupe GEG au financement du bouclier tarifaire des clients particuliers et professionnels** », peut-on lire dans le communiqué. « La capacité de production d'énergie verte de notre filiale d'énergies renouvelables GEG ENR a atteint 332 GWh cette année. Elle a versé 6,6 millions d'euros de redevances aux collectivités locales sur ses activités de réseaux et d'énergies renouvelables, réinvesties localement au bénéfice des territoires, 3,4 millions d'euros de redevance réseaux à la Métropole de Grenoble, 1,4 millions d'euros de redevances ouvrages de production aux collectivités locales, 1,1 million d'euros de contribution électrification rurale ». Elle a aussi évité l'émission de 110 000 tCO<sub>2</sub> grâce à la production d'électricité renouvelable versus la production ou l'importation d'électricité produite à partir d'énergie fossile. Elle a aussi accueilli 35 000 clients particuliers dans ses agences à Grenoble et dans les territoires, et accompagné plus de 4500 clients en précarité énergétique. Autre nouveauté : la création d'une Fondation pour lutter contre toutes les précarités, sociale, économique, énergétique et environnementale.

## GEG, l'exemple à suivre en matière énergétique

**Christine Gochard, directrice générale du Groupe GEG**, souligne ainsi que le groupe « a traversé la crise énergétique en maintenant ses engagements pour le territoire, ses clients et ses salariés ; tout en renforçant conformément à sa raison d'être, ses actions en faveur de la solidarité et de l'environnement ». GEG est une société d'économie mixte locale qui produit des énergies renouvelables (hydroélectrique, photovoltaïque, éolien), exploite des réseaux de distribution de gaz naturel et d'électricité, vend de l'électricité, du gaz, et propose des services d'éclairage, partout en France.